

**Communiqué de CS-POP et Gauche en Mouvement**

Delémont, le 20 janvier 2022

**Votations fédérales du 13 février 2022**

## **Initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac »**

**La protection des enfants et jeunes face aux produits néfastes des multinationales du tabac doit être assurée. CS-POP s'engage donc pour que toute publicité susceptible d'atteindre les mineur-es soit interdite.**

Actuellement, la publicité pour les produits à base de tabac est autorisée en Suisse, sous certaines conditions. Les enfants et jeunes sont donc soumis régulièrement, à travers la presse ou des affiches, dans les kiosques ou lors de manifestations, à de la publicité pour des produits dangereux pour leur santé. CS-POP estime qu'il est inacceptable de laisser les industries du tabac influencer la consommation des enfants – et par là même porter atteinte à leur santé.

La vente de produits du tabac étant interdite aux mineur-es, il est justifié d'en supprimer la promotion auprès de ces dernier-ères. Les études réalisées en Europe montrent que la restriction publicitaire diminue la consommation, notamment chez les jeunes – il s'agit donc d'une mesure éprouvée permettant d'éviter que les enfants et adolescent-es ne commencent à fumer.

L'initiative propose ainsi d'interdire toute publicité là où les mineur-es peuvent la voir. Elle prévoit également d'interdire aux multinationales du tabac d'offrir des cigarettes gratuites, par exemple lors des festivals ; cela concerne aussi les cigarettes électroniques. Les opposant-es et le Conseil Fédéral proposent de refuser cet objet et d'y opposer la loi sur les produits du tabac, vide de toute substance et qui fait le jeu des lobbys en autorisant la promotion de leurs produits.

Seule cette initiative garantit une protection efficace de la jeunesse ! C'est pourquoi CS-POP appelle à voter OUI à l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » le 13 février prochain.

### **Contacts**

Julien Negri, Secrétaire POP Jura [julien.negri@popjura.ch](mailto:julien.negri@popjura.ch) 079 772 76 21